



Résiliation de contrat cour minerve

Par **leilajo**, le **14/03/2013 à 18:52**

Bonjour PAT76.rnrnJe me permet de vous écrire aujourd'hui pour vous demander des conseils.rnrnVoilà un an et demi que suis inscrite au cour minerve, mais en ce moment j'ai rencontré des difficultés qui m'ont amenées à résilier mon contrat avec les cours minerve en leur expliquant pour quelle raison je résiliais le contrat, avec des preuves à l'appui, mais ils ne veulent pas accepter la résiliation. rnrnJ'ai reçu aujourd'hui la lettre recommandée dans laquelle ils disent je dois continuer à payer quelque soit la situation dans laquelle je me trouve. Que faire ? j'attends impatiemment votre réponse.rnrnMerci et cordialement.